

# DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE et pièces annexes :

(Version papier et version numérique)

## I - Liste des pièces mises à la disposition du public à l'ouverture de l'enquête,

Page de garde du dossier d'enquête

### Pièce A : Dossier de demande d'autorisation

Pièce A Annexe 1 : Budget prévisionnel des Services déchets 2015

Pièce A Annexe 2 : Budget prévisionnel des Services déchets 2016

Pièce A Annexe 3 : Facture 2016 vidange et nettoyage débourbeur déshuileur PARTHENAY

Pièce A Annexe 4 : Rapport d'activité des Services déchets 2016

Pièce A Annexe 5 : Récépissé dépôt permis de construire

Pièce A Annexe 6 : Décisions examen au cas par cas

### Pièce B : Note de présentation non technique

### Pièce B : Note de présentation non technique / Etude de dangers,

### Pièce B : Note de présentation non technique / Etude d'impact,

### Pièce C : Tableau rubriques ICPE autorisation

### Pièce D : Plan 1/25000

### Pièce D : Plan 1/2500

### Pièce D : Plans d'ensemble (réseaux, nivellation, ...),

### Pièce G : Etude d'impact,

Pièce G Annexe 1, BIOTOPE : pré diagnostique écologique,

Pièce G Annexe 2, ORFEA : acoustique, étude de bruits,

Pièce G Annexe 3 : carte risques technologiques

Pièce G Annexe 4 : fiche climat,

Pièce G Annexe 5 : périmètre SAGE Thouet,

Pièce G Annexe 6 : réseau hydrographique SAGE Thouet,

Pièce G Annexe 7 : PLU\_2013 PARTHENAY, *carte de Zonage*

Pièce G Annexe 8 : règlement PLU\_2013 PARTHENAY,

Pièce G Annexe 9 : PPRI zonage PARTHENAY,

Pièce G Annexe 10 : sismicité Nouvelle Aquitaine,

**Pièce H : Etude de dangers,**

**Pièce I : Notice hygiène et sécurité,**

**Pièce J : Eléments complémentaires du dossier,**

**Demande de complètement du dossier d'autorisation environnementale du 8 mars 2018 (Préfecture/Pôle environnement) portant sur :**

- Délibération du conseil communautaire du 29 mars 2018,
- Documents attestant de la maîtrise foncière (acte de vente du 11 mars 2016 notamment), comportant un certificat d'urbanisme d'information précisant le zonage PLU et les servitudes d'utilité publique applicables (monuments historiques, transmissions radioélectriques, PPRI Vallée du Thouet),
- Avis du maire de PARTHENAY sur l'état dans lequel devra être remis le site,
- Procédure de prise en charge de l'amiante, des bouteilles de gaz et des pneus,
- Décision de la DRAC du 26 février 2018, après diagnostic, de libérer le terrain visé par le projet, de toute contrainte au titre de l'archéologie préventive,

**Autres « éléments de régularisation du dossier d'autorisation » :**

- Régularisation portant sur la lettre de demande (§1), sur l'étude d'impact (§2) et sur la note d'hygiène et sécurité (§3).

**Vu le commissaire enquêteur,**

**Gabriel DUVEAU**



- ⊕ Modifications à la numérotation des ICPE  
(3 feuillets)  
remplacés → pièce C
- ⊕ Avis de l'Architecte des Bâtiments de France  
(1 feuillet)  
ajouté



**II - Liste des pièces mises à la disposition du public au cours de l'enquête,  
et dates**

(article R123-14 du code de l'environnement) :

•  
•  


**Vu le commissaire enquêteur,  
Gabriel DUVEAU**











REPUBLIQUE FRANCAISE

(P9)

DEPARTEMENT  
DES DEUX-SEVRES

Commune de

Parthenay

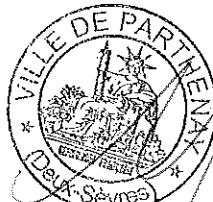
**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Le Maire de la commune de Parthenay  
certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur la demande présentée par

la Communauté de communes de Parthenay Gatine  
relative au projet de réaménagement d'une déchetterie  
sur la commune de Parthenay  
a été affiché du 23 aout 2018 au 12 octobre 2018

A Parthenay, le 12 octobre 2018

Cet avis doit être affiché au moins 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.



(cachet de la mairie)  
Le Maire,

Xavier ARGENT



DEPARTEMENT  
DES DEUX-SEVRES

Commune de CHATILLON SUR THOUET

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

Le Maire de la commune de CHATILLON SUR THOUET  
certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur la demande présentée par  
la Communauté de communes Panthénay - Gâtine

relative au projet de Réaménagement de la déchetterie de Panthénay

a été affiché du 13 Août au 12 octobre 2018

A Chatillon sur Thouet , le 15 OCT. 2018

Cet avis doit être affiché au moins 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

